



L'exploration et l'exploitation des gaz de schiste sont au cœur de l'actualité au Québec. Certains y voient une opportunité d'indépendance énergétique et une source d'énergie alternative moins polluante que le mazout. Cependant, les activités liées à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste font craindre des impacts sur la qualité de vie des citoyens.

Les Directions de santé publique (DSP) de la Montérégie, de la Mauricie et Centre-du-Québec et de Chaudière-Appalaches ont pris position dans le cadre de la Commission d'enquête sur le développement durable de l'industrie des gaz de schiste au Québec (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement). Leur mémoire abordait les aspects les plus questionnés par la population et l'ensemble du réseau de la santé publique. Près de 50 recommandations ont été formulées sur :

- L'eau
- L'air
- Les risques technologiques
- La qualité de vie et les nuisances
- Les dimensions psychologiques et sociales

Devant le manque de données sur les paramètres de son développement et sur les effets possibles sur la santé, la directrice et les directeurs de santé publique militent en faveur d'un **encadrement serré** et d'une **démarche prudente et par étape** selon le modèle : « **Anticiper, suivre, gérer** ». Les conclusions et recommandations des DSP ont été largement reprises dans le rapport du BAPE en février 2011.